

TOUCHER 2 SECONDES

MON ROLE	CE QUE J'ARBITRE	LES REGLES SIMPLIFIEES USEP
Arbitre proche	Le toucher Le respect des deux secondes L'en-avant Le jeu déloyal	<p>La marque : pour marquer, je pose le ballon au sol dans l'en-but adverse.</p> <p>Le hors-jeu – en-avant : je n'ai pas le droit de jouer si je suis devant mon partenaire porteur de balle (hors-jeu). On ne peut donc pas me passer le ballon (en-avant).</p> <p>Le toucher : je touche le porteur de balle entre la ceinture et les épaules avec les deux mains simultanément. Les opposants ne peuvent pas agir sur la balle.</p> <p>La règle des 2 secondes : lorsque j'ai le ballon en mains et que je suis touché, j'ai deux secondes pour faire une passe sans obligation de m'arrêter sinon le ballon est rendu aux adversaires. Les opposants n'ont pas de droit d'empêcher ma passe.</p> <p>Les remises en jeu : je touche le ballon au sol avec le pied avant de le prendre (simplification possible : l'arbitre proche effectue les remises en jeu en mettant le ballon dans les mains d'un des joueurs). Les opposants doivent se tenir à 5 mètres. En début de match, de période ou après un essai, j'effectue la remise en jeu au centre du terrain. Pour les en-avant, pénalité et touche, je me place à l'endroit de la faute, à 5 mètres de toute ligne.</p> <p>Equipements : crampons et protections sont interdits</p>
Arbitre lointain	Les soutiens défensifs Ce que l'arbitre proche n'a pas vu	
Arbitres de touche et d'en-but	Les sorties du terrain Les essais	
Adulte référent arbitre sur le terrain	Veille au respect des droits et devoirs Aide au placement Donne des retours aux enfants entre les actions	

Règlement officiel FFR : [Toucher 2 secondes](#)

[Vidéo arbitrage toucher 2 secondes](#)

[Principes de l'arbitrage à deux](#)

[Document gestes de l'arbitre](#)